

NOTE D'APPLICATION

Dans le cadre des reprises de compétitions, le protocole Fédéral vous impose de faire une feuille d'émargement en rapport avec le questionnaire médical Stade COVID.

Ce questionnaire se fait sous la responsabilité du club et doit rester en interne, il pourra être demandé par les autorités. Il ne sera pas soumis au contrôle des arbitres avant la rencontre.

Afin de vous faciliter la tâche la Ligue Réunionnaise de football à éditer deux formulaires,

- un collectif pour les équipes seniors
- un individuel pour les jeunes mineurs.

Il sert à responsabiliser le licencié ou son tuteur légal à se poser les bonnes questions avant de se rendre à son match.

Cette feuille d'émargement doit être renseignée et signée avant chaque rencontre. Elle concerne les catégories de U 14 à Vétérans.

Dans le cas où, un troisième cas de joueur de la catégorie sur une période de sept jours serait positif au test COVID et que l'obtention de ce résultat vous parviendrait pendant une période de fermeture de la Ligue Réunionnaise de Football vous devrez prendre contact avec le référent COVID de la Ligue Réunionnaise de Football M. TOURON Eric (0692 35 89 99) afin que celui-ci avec la Régionale Sportive prennent les dispositions pour un éventuel report de rencontre.

Pour les matchs de Coupes, en cas d'incapacité pour le club de disputer sa rencontre, il sera déclaré forfait.